ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Quatrième session, 57e législature

FEUILLETON ET AVIS, Jour de séance 46
le mercredi 26 mars 2014

AFFAIRES COURANTES

Prière
Condoléances et messages de sympathie *(préavis au président)*
Présentation d'invités
Félicitations et hommages (10 minutes)
Présentation de pétitions
Réponse aux pétitions et aux questions écrites
Présentation des rapports de comités
Dépôt de documents
Déclarations de ministres
Déclarations de députés (10 minutes)
Questions orales (30 minutes)
Dépôt de projets de loi
Avis de motion
Avis d'affaires émanant de l'opposition
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre
Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA DEUXIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

Projets de loi dont la deuxième lecture est ordonnée

41, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur.* L'hon. M. Northrup.
42, *Loi abrogeant la Loi sur les fondations pour les études supérieures*. L'hon. M. Carr.
45, *Loi modifiant la Loi sur le poisson et la faune*. L'hon. M. P. Robichaud.
47, *Loi modifiant la Loi sur la Société des alcools du Nouveau-Brunswick*. L'hon. M. Higgs.
49, *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières*. L'hon. M. Lifford.

COMITÉ PLÉNIER

2, *Loi sur l'inscription des lobbyistes.* L'hon. M. P. Robichaud.
5, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac.* L'hon. M. Higgs.
13, *Loi modifiant la Loi sur le financement de l'activité politique.* M. Gallant.
14, *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative.* M. Gallant.
16, *Loi modifiant la Loi sur le financement de l'activité politique.* M. Gallant.
19, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac*. M. Arseneault.
29, *Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général.* L'hon. M. P. Robichaud.
30, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac*. L'hon. M. Higgs.
31, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*. L'hon. M. Higgs.
32, *Loi modifiant la Loi sur l'administration du revenu*. L'hon. M. Higgs.
33, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier*. L'hon. M. Higgs.
34, *Loi modifiant la Loi sur le paiement des services médicaux*. L'hon. M. Flemming, c.r.
35, *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale*. L'hon. M. Flemming, c.r.
39, *Loi modifiant la Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises*. L'hon. M. Fitch.
50, *Loi sur l'aide juridique*. L'hon. M. Lifford.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ DONT LA DEUXIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

40, *Loi modifiant la Loi sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés*. M^{me} Lynch.
43, *Loi concernant l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick*. M. Riordan.
44, *Loi modifiant la Loi constituant en société l'Association de cosmétologie du Nouveau-Brunswick*. M. Killen.

PROJETS DE LOI DEVANT RECEVOIR LA SANCTION ROYALE

21, *Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi.* L'hon. M. Carr.
22, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi.* L'hon. M. Carr.
27, *Loi sur l'assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux.* L'hon. M. Flemming, c.r.
36, *Loi modifiant la Loi sur les produits naturels*. L'hon. M. Olscamp.
37, *Loi modifiant la Loi sur les ascenseurs et les monte-charge*. L'hon. M. Northrup.
38, *Loi modifiant la Loi sur les chaudières et appareils à pression*. L'hon. M. Northrup.

COMITÉ DES SUBSIDES

Budget principal, 2014-2015
Budget supplémentaire, Volume I, 2012-2013

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Motions réglées

Motion 1 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 6 novembre 2013.
Motion 2 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 6 novembre 2013.
Motion 22 — L'hon. M. Higgs. Débat sur la motion les 4, 6, 7, 11, 12 et 18 février 2014. Adoption de la motion le 18 février 2014.
Motion 32 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 13 février 2014.
Motion 42 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 14 mars 2014.
Motion 43 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 20 mars 2014.

MOTIONS DES DÉPUTÉS DU PARTI MINISTÉRIEL

Motions réglées

Motion 17 — M. Tait. Débat sur la motion le 4 décembre 2013 ; adoption de la motion le 4 décembre 2013.

AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION

DEUXIÈME LECTURE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC ÉMANANT DE L'OPPOSITION

7, *Loi modifiant la Loi sur le Fonds en fiducie pour l'environnement.* M. Bernard LeBlanc.
10, *Loi modifiant la Loi sur le Fonds en fiducie pour l'environnement.* M. Bernard LeBlanc.
15, *Loi modifiant la Loi sur le financement de l'activité politique.* M. Gallant.
18, *Loi modifiant la Loi sur les endroits sans fumée.* M. Arseneault.
48, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif*. M. Boudreau.

Débat ajourné

46, *Loi sur la reddition de comptes pour la publicité gouvernementale*. M. Gallant.

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 5 — M. Arseneault, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 14 novembre 2013, la résolution suivante :
attendu que 12 consultations publiques ont été tenues entre le 16 septembre et le 9 octobre et ont abouti au renouvellement d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick* ;
attendu que l'objectif du plan de réduction de la pauvreté était le suivant : « D'ici 2015, le Nouveau-Brunswick parviendra à réduire la pauvreté monétaire de 25 p. 100 et la pauvreté monétaire extrême de 50 p. 100, et aura fait d'importants progrès en vue d'atteindre une inclusion économique et sociale soutenue » ;
attendu que le plan provincial de réduction de la pauvreté a établi des actions prioritaires à mener tant dans l'immédiat qu'au cours d'une période de cinq ans ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick exhorte le gouvernement provincial à déposer à la Chambre dans les 30 jours un rapport d'étape détaillé sur le plan provincial de réduction de la pauvreté, qui montre les objectifs atteints, qui précise le travail qui reste à faire et qui fixe un calendrier pour l'atteinte des objectifs non réalisés.
[Débat interrompu faute de temps]

Motion 13 — M. Fraser, appuyé par M. D. Landry, proposera, le jeudi 28 novembre 2013, la résolution suivante :
attendu que, en 2008, le ministère des Transports d'alors — le MDT — a mis en place un nouveau Cadre de gestion des actifs afin de mieux gérer les besoins d'investissements à long terme dans l'infrastructure routière vieillissante de la province ;
attendu que le Cadre de gestion des actifs, ou CDGDA, a été mis en place pour assurer l'utilisation la plus efficiente possible de l'argent affecté aux réparations d'immobilisations routières et pour dépolitiser la question du revêtement ;
attendu que la vérificatrice générale a noté que, au cours des trois premières années qui ont suivi l'adoption du Cadre de gestion des actifs et pendant lesquelles le financement était optimal, le ministère a constaté des résultats positifs ;
attendu que la vérificatrice générale a souligné que la méthodologie de la gestion des actifs est bien fondée ;
attendu que la vérificatrice générale a conclu que, même si le ministère dispose des outils appropriés pour identifier les projets d'entretien routier nécessaire et pour les classer par ordre de priorité, les niveaux de financement actuels ne permettent pas la réalisation, à un degré convenable et en temps opportun, des travaux d'entretien routier ;
attendu que la vérificatrice générale s'est dite préoccupée par le fait qu'il faudra, par conséquent, reporter l'entretien nécessaire sur des périodes futures, ce qui coûtera globalement plus cher à la province ;
attendu que le rapport de la vérificatrice générale indique que 40 % des projets d'entretien des immobilisations choisis pour être réalisés n'ont pas été recommandés selon le processus de planification des immobilisations du système de gestion des actifs et qu'il fait valoir que certains des projets sont choisis pour des raisons politiques ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à adhérer de nouveau aux principes de gestion des actifs qui sont établis depuis 2008 afin d'optimiser de nouveau la valeur à long terme des réparations des immobilisations routières du Nouveau-Brunswick.

Motion 37 — M. Doucet, appuyé par M. Kenny, proposera, le jeudi 27 février 2014, la résolution suivante :
attendu que le gouvernement Harper a annoncé la fermeture de huit bureaux régionaux d'Anciens combattants au Canada, y compris deux bureaux au Canada atlantique ;
attendu que les bureaux régionaux assurent des services de soutien très nécessaires aux anciens combattants canadiens de l'ensemble du pays ;
attendu que les anciens combattants et de nombreux groupes de soutien aux anciens combattants ont fait part de leurs préoccupations à propos de la possibilité que la démarche visant la fermeture des bureaux et la prestation de services en ligne et aux centres de Service Canada donne lieu à une réduction importante des services ;
attendu que certains se sont dits préoccupés par la possibilité que l'absence d'un service désigné oblige de nombreux anciens combattants à parcourir de longues distances pour obtenir les services et le soutien dont ils ont besoin ;
attendu que nos anciens combattants, qui ont servi notre pays et ont fait des sacrifices en son nom, méritent d'être traités avec dignité et respect et que de nombreuses personnes croient que la décision du gouvernement Harper à cet égard constitue un abus de confiance ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande unanimement au gouvernement Harper de revenir sur sa décision de fermer les bureaux régionaux d'Anciens combattants.

Motion 38 — M. Collins, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 27 février 2014, la résolution suivante :
attendu que, chaque jour, de nombreux animaux reçoivent de mauvais soins et traitements qui les font souffrir ;
attendu que le fait d'attacher des animaux pendant de longues périodes ou dans des conditions météorologiques extrêmes suscite de grandes préoccupations ;
attendu qu'il faut aussi veiller à ce que les animaux aient la nourriture, l'eau et l'abri dont ils ont besoin ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à présenter des modifications de la *Loi sur la Société protectrice des animaux* ou de ses règlements afin de renforcer nos lois en matière de protection des animaux et de donner suite à de telles préoccupations.

Motion 39 — M. Fraser, appuyé par M. Kenny, proposera, le jeudi 27 février 2014, la résolution suivante :
attendu que CN ferroviaire a annoncé qu'il abandonnerait un tronçon de voie ferrée de 70 km entre Miramichi et Bathurst ;
attendu que VIA Rail offre des services voyageurs sur la voie ferrée en question ;
attendu que, si la voie est abandonnée, les services ferroviaires voyageurs allant de l'est du Québec aux Maritimes seront compromis et risqueront d'être supprimés ;
attendu que les services ferroviaires voyageurs représentent un lien de transport important, car l'accès à ces services soutient la croissance économique, surtout dans les régions rurales de la province ;
attendu que les services relient les collectivités et permettent d'assurer des avantages socioéconomiques supérieurs à la population du Nouveau-Brunswick ;
attendu que les transports interprovinciaux relèvent de la compétence du gouvernement fédéral ;
attendu que le gouvernement fédéral se soustrait à sa responsabilité d'assurer à la population du Nouveau-Brunswick l'accès à un lien de transport national essentiel ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à demander au gouvernement Harper de préserver les services ferroviaires voyageurs au Nouveau-Brunswick.

Motion 41 — M. Doucet, appuyé par M. Melanson, proposera, le jeudi 27 février 2014, la résolution suivante :
attendu que le premier ministre a promis, après les inondations de 2010, un projet biennal d'élaboration d'un plan exhaustif de mesures d'urgence afin d'« établir un programme d'intervention d'urgence […] solide dans cette région » ;
attendu que le plan n'a pas permis d'atteindre l'objectif visé ;
attendu que le plan devait prévoir la formation des intervenants et des exercices de mise à l'essai des plans d'urgence ;
attendu que le plan n'a pas permis d'atteindre l'objectif à cet égard ;
attendu que, à une réunion de planification tenue en août 2012, les gens de la région qui ont participé aux discussions se sont fait dire que la planification n'était plus nécessaire ;
attendu qu'une importante tempête de verglas s'est abattue sur le sud-ouest du Nouveau-Brunswick et a laissé des milliers de personnes au Nouveau-Brunswick sans courant pour jusqu'à 13 jours en période de gel ;
attendu que des représentants de l'Organisation des mesures d'urgence sont arrivés sur les lieux bien après le passage de la tempête et qu'ils ont certainement ajouté à la confusion sans communiquer de plan à qui que ce soit ;
attendu que les représentants de l'Organisation des mesures d'urgence ont laissé les gens des régions rurales du Nouveau-Brunswick se débrouiller seuls, leur disant d'appeler leur service d'incendie local ;
attendu que les gens de la région rurale du comté de Charlotte n'ont reçu de l'Organisation des mesures d'urgence aucune directive indiquant quoi faire ou où aller ;
attendu que l'Organisation des mesures d'urgence et le gouvernement n'ont pas donné de mise à jour ni fourni de bulletin météorologique à la population avant que la tempête soit depuis longtemps terminée ;

attendu que les raisons invoquées par l'Organisation des mesures d'urgence et le gouvernement pour justifier la rupture des communications témoignent de l'échec de l'Organisation des mesures d'urgence, car la planification devait régler les problèmes en question ;
attendu que l'Organisation des mesures d'urgence et le gouvernement n'ont pas voulu permettre la proclamation d'états d'urgence locale, alors que le paragraphe 10(2) de la *Loi sur les mesures d'urgence* permet explicitement aux collectivités d'assumer la responsabilité à cet égard ;
attendu que le rôle joué par l'Organisation des mesures d'urgence au cours de l'urgence a montré qu'aucun plan « solide » ne semblait être en place pour réagir à la situation ;
attendu que le résumé du document fourni au Comité permanent des comptes publics à la suite d'une demande au ministère de la Sécurité publique le 29 octobre 2013 et déposé le 16 décembre 2013 indique qu'aucun plan « solide » n'était en place ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick demande à la vérificatrice générale d'examiner le ministère de la Sécurité publique et tout particulièrement l'Organisation des mesures d'urgence pour déterminer si un plan exhaustif est en place pour la prochaine urgence et si le personnel est qualifié et doté de la formation requise pour protéger la population du Nouveau-Brunswick en exécution de son mandat et s'il convient de payer sur le Fonds pour le service d'urgence 911, N.-B., les coûts liés aux postes,
que l'Organisation des mesures d'urgence soit sommée de comparaître devant le Comité permanent des comptes publics dans les 120 jours pour répondre aux questions détaillées du comité
et que la comparution de l'Organisation des mesures d'urgence devant le Comité permanent des comptes publics soit prévue chaque année par la suite.

Motion 44 — M. Bernard LeBlanc, appuyé par M. Doucet, proposera, le jeudi 27 mars 2014, la résolution suivante :
attendu que le gouvernement a l'intention de mettre en vigueur le 1er avril de nouvelles redevances sur le gaz naturel ;
attendu que les redevances proposées sont beaucoup plus faibles que celles recommandées dans le rapport LaPierre ;
attendu que les nouvelles redevances sur le gaz naturel sont près d'être les plus faibles de l'Amérique du Nord ;
attendu que la structure des nouvelles redevances vise à favoriser la mise en valeur rapide et inconsidérée des réserves de gaz de schiste, sans tenir compte des avantages à long terme de la ressource ;
attendu que, par la frénétique mise à rabais de la ressource, le gouvernement laisse passer les chances de véritable richesse que cette ressource est susceptible de produire dans la province ;
attendu qu'il s'agit d'une ressource non renouvelable qui ne peut être remplacée si elle est gaspillée maintenant ;
attendu que le gouvernement n'a pas communiqué les documents de conseils sur lesquels sont fondés les plans visant des redevances excessivement faibles ;

attendu que la question est d'une importance cruciale pour la population du Nouveau-Brunswick et pour notre avenir ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick exhorte le gouvernement provincial à retarder l'entrée en vigueur des nouvelles redevances afin de permettre le renvoi, au Comité permanent de modification des lois, des règlements proposés concernant les redevances sur le gaz naturel ainsi que des études et recommandations pertinentes à l'appui du plan relatif aux redevances et de donner aux gens du Nouveau-Brunswick la possibilité d'examiner l'information en question, de fournir une rétroaction et de recevoir des réponses des fonctionnaires du ministère de l'Énergie et des Mines en ce qui concerne le raisonnement qui sous-tend la mise en oeuvre du régime de redevances en question.

Motions portant dépôt de documents

Motion 25 — M. Fraser, appuyé par M. Arseneault, proposera, le jeudi 13 février 2014, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, y compris la correspondance, quel que soit le support, relativement aux négociations visant des ententes, à des lettres d'intention, à des évaluations ou à des préoccupations en matière de sécurité, échangés entre CN ferroviaire, VIA, le gouvernement fédéral, le Cabinet du premier ministre provincial, le ministère des Transports et de l'Infrastructure, tout gouvernement, employé ou parlementaire et d'autres parties prenantes, en ce qui concerne l'infrastructure ferroviaire au Nouveau-Brunswick.

Motion 27 — M. Fraser, appuyé par M. Bernard LeBlanc, proposera, le jeudi 20 février 2014, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les renseignements et les documents, y compris la correspondance, quel que soit le support, échangés entre des parlementaires, des ministres, des employés du gouvernement, des chefs de cabinet, des employés, tant actuels qu'anciens, de l'Institut de Memramcook, et toute personne ou corporation, compagnie ou tierce partie relativement aux contrats de services personnels, aux contrats de biens et services, aux contrats de travail liés à l'embauche d'employés (à temps plein, à temps partiel, à titre occasionnel ou à forfait) ou à la fourniture de biens ou de services par un entrepreneur ou une compagnie à l'Institut de Memramcook depuis que le gouvernement a assumé la responsabilité de l'exploitation de l'établissement, notamment les postes ou services de gestion, d'entretien, de nettoyage et de conciergerie.

Motion 28 — M. Fraser, appuyé par M. Arseneault, proposera, le jeudi 20 février 2014, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les renseignements et les documents relativement au processus de consultation des collectivités et des parties prenantes qui a précédé la mise au point du plan attendu d'aménagement forestier de la province, y compris une liste des assemblées publiques, des réunions avec les parties prenantes et de toute autre consultation qui a pu avoir lieu afin de recueillir l'apport des parties prenantes et du grand public.
[Documents demandés déposés le 17 mars 2014]

Motion 29 — M. Fraser, appuyé par M. Arseneault, proposera, le jeudi 20 février 2014, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information et les documents échangés entre le Cabinet du premier ministre, le gouvernement fédéral, le ministère des Transports et de l'Infrastructure et des députés ou ministres, notamment les demandes, les rapports, les propositions, les ententes et les évaluations ayant trait à des travaux d'amélioration de la route 11, sur le compte de capital, notamment ceux liés à l'élargissement à quatre voies, à l'entretien et à l'élargissement de la route 11 entre Moncton et Campbellton.

Motion 30 — M. Doucet, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 20 février 2014, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, y compris la communication entre terminaux mobiles, de NIP à NIP et par textos, échangés depuis le 15 novembre 2010 entre le ministère de l'Énergie, le ministère des Finances et le Bureau du Conseil exécutif à l'égard du bureau du ministère de l'Énergie à Saint John, notamment la ventilation détaillée des dépenses liées au bureau, les changements en matière de dotation, y compris le nombre de personnes affectées au bureau de Saint John, qu'elles soient employées à titre permanent, à temps partiel ou à titre occasionnel, et les changements apportés à la structure organisationnelle ou au mandat de ce bureau.
[Documents demandés déposés le 20 mars 2014]

Motion 31 — M. Doucet, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 20 février 2014, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, y compris la communication entre terminaux mobiles, de NIP à NIP et par textos, échangés depuis le 15 novembre 2010 entre le ministère de l'Énergie, le ministère des Finances, le ministère des Transports et de l'Infrastructure, le Bureau du Conseil exécutif et les tierces parties à l'égard des travaux de rénovation des bureaux du ministère de l'Énergie situés au complexe Hugh John Flemming, notamment les soumissions, les DP, les appels d'offres, les contrats, les ententes, les frais de projet, les devis et la ventilation détaillée des coûts liés aux travaux de rénovation.
[Documents demandés déposés le 20 mars 2014]

Motion 33 — M. Fraser, appuyé par M. Arseneault, proposera, le jeudi 20 février 2014, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, l'information, les notes, les notes de service et la correspondance, quel que soit le support, échangés entre le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif, le ministère des Transports et de l'Infrastructure, le ministère des Services gouvernementaux, d'autres ministères, des employés du gouvernement provincial et des personnes ou entreprises de l'extérieur à l'égard de l'aliénation de l'avion gouvernemental affecté au service de vol pour les cadres et d'autres actifs connexes, ainsi que toute information relative à l'achat de services de vol pour les membres du Conseil exécutif ou des employés du gouvernement provincial, depuis le 1er juin 2013.

Motion 34 — M. Arseneault, appuyé par M. Fraser, proposera, le jeudi 20 février 2014, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, ayant trait au nombre de fois que le code blanc a été signalé au cours de chacun des 12 derniers mois à l'Hôpital régional de Saint-Jean, à l'hôpital Chalmers, au City Hospital à Moncton et à l'Hôpital Dr Georges L. Dumont.
[Documents demandés déposés le 20 mars 2014]

Motion 35 — M. Doucet, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 27 février 2014, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, dont la communication entre terminaux mobiles, de NIP à NIP et par textos, échangés du 18 décembre 2013 au 16 janvier 2014, inclusivement, entre le ministère de la Sécurité publique, l'Organisation des mesures d'urgence, le Cabinet du premier ministre, les municipalités, les premiers intervenants, les services de pompiers volontaires, les fournisseurs de services communautaires, les organismes de secours, les districts de services locaux, les commissions de services régionaux, Énergie NB et d'autres tiers relativement aux interventions d'urgence à la suite de la tempête de verglas survenue au Nouveau-Brunswick et des pannes de courant connexes, notamment les notes de service, les directives, les demandes de renseignements, les ententes, les documents de planification, les ordres, les demandes et les mises à jour.

Motion 36 — M. Doucet, appuyé par M. Arseneault, proposera, le jeudi 27 février 2014, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — notamment la correspondance, les notes de service, les directives, les demandes de renseignements, les ententes, les documents de planification, les ordres, les demandes et les mises à jour —, quel que soit le support, dont la communication entre terminaux mobiles, de NIP à NIP et par textos, échangés depuis novembre 2010 entre le ministère de la Sécurité publique, l'Organisation des mesures d'urgence, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, les municipalités, le Cabinet du premier ministre, les premiers intervenants, les services de pompiers volontaires, les fournisseurs de services communautaires, les districts de services locaux, les commissions de services régionaux et d'autres tiers relativement à la préparation, pour le comté de Charlotte, d'un plan d'urgence lié aux catastrophes naturelles et aux événements météorologiques catastrophiques, notamment les inondations et les tempêtes de verglas.

Motion 40 — M. Doucet, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 27 février 2014, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, dont la communication entre terminaux mobiles, de NIP à NIP et par textos, échangés entre le ministère de la Sécurité publique, le service d'urgence 911, N.-B., l'Organisation des mesures d'urgence, le ministère des Finances et des tiers relativement aux sommes perçues depuis novembre 2010 par les fournisseurs de services de télécommunication au titre des droits exigibles pour le service 911, y compris la somme globale perçue et une ventilation détaillée indiquant la manière dont les fonds ont été dépensés.

Motion 45 — M. Collins, appuyé par M. Doucet, proposera, le jeudi 3 avril 2014, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, ayant trait aux traitements et aux frais, notamment les frais de location de locaux, de déplacement, de personnel et ainsi de suite, des membres du personnel d'Éducation internationale atlantique — EIA — depuis le 1er avril 2010, ainsi qu'une liste des nominations à EIA et des employés depuis la même date.

Motions réglées

Motion 3 — M. Fraser. Débat sur la motion le 14 novembre 2013 ; rejet de la motion le 14 novembre 2013.
Motion 4 — M. Collins. Débat sur la motion le 21 novembre 2013 ; rejet de la motion le 21 novembre 2013.
Motion 8 — M. Doucet. Débat sur la motion le 12 décembre 2013 ; rejet de la motion le 12 décembre 2013.
Motion 10 — M. Melanson. Débat sur la motion le 21 novembre 2013 ; rejet de la motion le 21 novembre 2013.
Motion 12 — M. Albert. Débat sur la motion le 5 décembre 2013 ; rejet de la motion le 5 décembre 2013.
Motion 14 — M. Arseneault. Débat sur la motion le 5 décembre 2013 ; adoption de la motion amendée le 5 décembre 2013.
Motion 15 — M. Collins. Débat sur la motion le 20 mars 2014 ; adoption de la motion amendée le 20 mars 2014.
Motion 16 — M. Arseneault. Débat sur la motion le 20 février 2014 ; adoption de la motion amendée le 20 février 2014.
Motion 21 — M. Melanson. Débat sur la motion le 20 février 2014 ; rejet de la motion le 20 février 2014.

Motions retirées

Retrait des motions 6, 7, 9, 11, 18, 19, 20, 23, 24 et 26 le 19 mars 2014.

PÉTITIONS

1, M. Doucet — présentée le 6 novembre 2013. (Réponse, le 11 décembre 2013)
2, M. Gallant — présentée le 14 novembre 2013. (Réponse, le 29 novembre 2013)
3, Mme Wilson — présentée le 21 novembre 2013. (Réponse, le 5 décembre 2013)
4, M. Savoie — présentée le 29 novembre 2013. (Réponse, le 6 janvier 2014)
5, M. Harrison — présentée le 10 décembre 2013.
6, M. Albert — présentée le 12 décembre 2013. (Réponse, le 17 janvier 2014)
7, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 12 mars 2014. (Réponse, le 25 mars 2014)
8, M. Collins — présentée le 14 mars 2014.
9, M. Gallant — présentée le 19 mars 2014.

RAPPORTS DE COMITÉS

Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé

— premier rapport déposé le 12 décembre 2013.

— deuxième rapport déposé le 25 mars 2014.

RAPPORTS/DOCUMENTS

Dépôt au bureau du greffier

Rapport annuel 2012-2013, Commission de police du Nouveau-Brunswick

— déposé le 25 mars 2014.

Donald J. Forestell,
greffier de l'Assemblée législative